

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 3 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 3 septembre 2012 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 12 - Votants : 14

Excusés : Eliane PEROTTI (pouvoir à Christiane CHARLET)
Franck ROMAN (pouvoir à Fabrice PLANEL)

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

- Renouvellement convention d'aménagement et d'entretien des chemins inscrits au PDIPR
- Accord du conseil

A l'ordre du jour :

1) Sortie de véhicules de l'allée Graveton

Aucune signalisation n'est installée à la sortie de l'allée Graveton et la visibilité étant réduite, cela représente un danger. L'intersection avec la rue de l'Ombre fait partie du domaine communal. Fabrice PLANEL propose d'y installer une balise "cédez le passage" avec marquage au sol.

Etes-vous d'accord pour procéder à cette installation ?

- *Au Vote : 14 voix pour*

Afin d'harmoniser la circulation aux abords des différentes intersections sur la rue de l'Ombre, une réflexion globale sera menée ultérieurement.

2) Réunionification des dénominations des voies

Lors des conseils municipaux des 6 décembre 2010 et 7 novembre 2011, deux délibérations ont été adoptées afin de dénommer les voies du village. Pour régularisation, il nous est demandé de regrouper ces deux délibérations en une seule.

Etes-vous d'accord pour regrouper ces 2 délibérations en une seule ?

- *Au Vote : 14 voix pour*

Des remarques ont été formulées par quelques Jarnioussiens au sujet de 2 voies : *Pierres Dorées* et *Château*. Pourquoi "Rue" et non "Route".

Monsieur le Maire demande à nouveau l'avis du conseil, laisse-t-on "Rue" ou bien changeons-nous pour "Route" ?

- *Pour Route, au vote : 4 voix pour – 8 voix contre -- 3 abstentions*

Les dénominations de ces 2 voies sont donc maintenues.

3) Approbation des plans de mise en accessibilité voirie et espaces publics

L'Etat demande aux communes de prendre une délibération avec engagement de travaux et délai de réalisation pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des voiries et espaces publics. Rappelons que ces aménagements, lorsqu'ils seront possibles, devront être réalisés pour le 1er janvier 2015. M. le Maire propose d'étudier un plan personnalisé de faisabilité selon les impératifs budgétaires de la commune et de revoir ce dossier lors d'un prochain conseil.

4) Entretien du terrain communal du Pilon

Cette parcelle communale où les vignes ont été arrachées, présente un terrain très irrégulier, difficile à entretenir actuellement avec le matériel communal. Quelques riverains du lotissement ont demandé le nettoyage de ce terrain qui est envahi de mauvaises herbes et folles végétations. Des travaux de nivellement seront commandés à un intervenant extérieur.

- *Accord de principe du Conseil pour cette opération.*

5) Tarif du spectacle d'octobre.

Rappel : prochaine soirée organisée par la Commission Culture, à la Salle des Fêtes : le 27 octobre à 20h30 - Concert avec le groupe "Des Fourmis dans les mains"

Le tarif doit être fixé, il est proposé : - 10 ans gratuit, de 10 à 15 ans : 5 €, au delà : 8 €

- *Au Vote : 14 voix pour*

6) Recrutement d'un agent d'entretien et de cantine

Afin de remplacer l'agent d'entretien qui n'a pas renouvelé son contrat, une annonce a été déposée au centre de gestion. 7 candidatures ont été adressées en mairie, 4 ont été retenues, et 3 personnes ont été reçues. Madame Brigitte ALIX, ayant déjà officié sur un poste équivalent dans une commune des alentours, a été retenue et a pris ses fonctions le 3 septembre.

7) Information sur l'Ambroisie

Cette plante hautement allergisante commence à proliférer en certains secteurs du village (7 à 8 secteurs sont recensés). Chaque propriétaire doit être sensibilisé à ce problème et l'arracher lorsqu'elle est reconnue.

Pour cela, une note d'information avec photo de l'Ambroisie va être diffusée sur le site internet de la commune. Un après-midi d'information aura également lieu à la Salle Robert DOISNEAU de Gleizé le 20 septembre prochain de 14h00 à 17h00.

8) Informations diverses

- La pose de la plaque en la mémoire de Jean Simonet, initialement prévue le 8 septembre, sera finalement apposée dans la maison communale le samedi 6 octobre à 11 h.

- Cadoles et Sens :

Cette Association organisatrice depuis 3 ans d'une grande manifestation pour la promotion du Sud Beaujolais (2500 participants en 2011) sollicite Jarnioux et Ville sur Jarnioux pour 2013, pour être un pôle de promenade touristique avec une visite des caves . Ceci impliquerait l'aide bénévole de plusieurs Jarnioussiens et l'implication de viticulteurs.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur cette implication.

➤ *Au Vote : 2 voix pour – 1 voix contre -- 11 abstentions*

Il est indiqué, qu'en l'absence d'informations plus précises, de nombreux conseillers se sont abstenus, mais que la question sera à nouveau évoquée lorsque la participation des viticulteurs sera connue.

- Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre prochain :

Exposition sur le thème « Passion et Savoir-faire » à la chapelle Sainte Catherine. Le savoir-faire des Jarnoussiens sera mis à l'honneur. Le vernissage aura lieu samedi 15 septembre à 11h00.

- Ecole :

La directrice signale que certaines fenêtres ferment mal. Bruno GOUTTENOIRE rappellera l'installateur pour vérification.

- Cantine scolaire :

M. PIEMONTESE de la Trésorerie demande que la commune lui fasse parvenir la convention la liant avec l'association gérant la cantine scolaire par laquelle la mairie s'engage à prendre en charge le salaire du personnel de cantine. Cette décision a été prise le 5/11/2001 mais l'acte officiel n'a pas été adressé à la trésorerie. Il sera préparé pour la prochaine séance du Conseil.

- 1ère Marche de la Voie du Tacot :

L'office de Tourisme Beaujolais Pierres Dorées, l'association "Patrimoine et Traditions" de Ville sur Jarnioux et "Les Marcheurs des Pierres Dorées" organisent le 10 novembre prochain une marche sur la Voie du Tacot. 4 circuits de 4, 7, 11 et 17 km seront proposés. Les Bulletins d'inscription pourront être retirés en mairie, et l'information figurera sur le site internet de la commune.

9) Renouvellement de la convention d'aménagement et d'entretien des chemins inscrits au PDIPR

Une délibération est à adopter concernant la refonte de la Convention PDIPR entre le Département du Rhône, la Communauté de Communes des Pays du Bois d'Oingt et la commune de Jarnioux. Les modifications traitent de l'aménagement des chemins, la répartition des charges, la surveillance et l'entretien des chemins par les communes.

Etes-vous d'accord pour adopter cette convention ?

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 1er Octobre 2012 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 heures